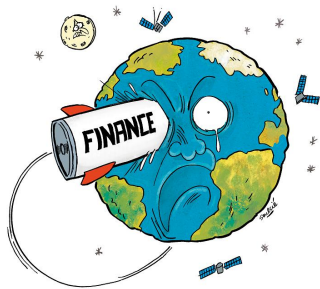


<https://fakirpresse.info/le-grand-bond-en-arriere-ecologique>



Le grand bond en arrière écologique

- Le Journal - Enquêtes et reportages -



Date de mise en ligne : mardi 12 juillet 2016

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

On va sauver la planète grâce « aux marchés », main dans la main avec « le secteur financier ». Voilà la morale de la COP21 parisienne. « Parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre », d'accord. Mais sûrement pas en entravant le libre-échange !

C'est juste que ce grand raout s'inscrivait dans la continuité d'un « grand bond en arrière écologique », parti des Etats-Unis et qui a ensuite conquis le monde...

Retour sur cette histoire qui, aujourd'hui encore, oriente les décisions, dessine notre avenir.

4 décembre 2015 : François Hollande, mon amour, c'est la finance

« *Le secteur financier est au rendez-vous de cette COP21.* »

C'est au Bourget que, au printemps 2012, le candidat François Hollande lançait son fameux « *Mon adversaire, c'est la finance* ». C'est au même Bourget que, ce 4 décembre 2015, son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, se lance dans une véritable déclaration d'amour devant les financeurs privés : « *Nous avons un engagement très actif du secteur financier... Les acteurs financiers ont un rôle tout à fait majeur à jouer... Vous êtes les acteurs majeurs du tournant de la COP21, et c'est à ce titre que je voulais à la fois vous féliciter et vous saluer...* »

Mieux, on croirait qu'il a reçu un mandat de la Finance : « *Il ne faut pas que les ministres soient en retard par rapport à la société civile et au secteur financier.* » Voilà le « *secteur financier* » placé sur un pied d'égalité avec la « *société civile* », le nom science-politiquement correct pour le peuple. Comme si les gouvernements étaient élus par les deux...

Ou même, mieux : « *Toute notre tâche va être de faire que les gouvernements représentés par leurs ministres soient à la hauteur des instructions qu'ont données les présidents et les Premiers ministres et à l'unisson de l'effort que l'on constate dans le secteur financier.* » Etrange formulation, le « *secteur financier* » apparaît, dès lors, à l'égal des chefs d'Etat...

Nulle part, évidemment, le camarade socialiste ne mentionne une « *taxe sur les transactions financières* », la « *lutte contre la fraude* », la « *fin des paradis fiscaux* », la « *régulation bancaire* », etc. Grâce à la finance, le monde se porte si merveilleusement bien.

1973 : Nixon, l'écolo étatiste

« *Seule une action gouvernementale peut efficacement assurer la protection, le développement et l'amélioration de l'environnement dans sa globalité.* » Qui déclarait ça le 2 décembre 1970 ? Le président américain, et républicain, Richard Nixon, dans la foulée du Jour de la Terre. Très loin, à l'époque, de vouer une pleine confiance aux marchés. Et il ne fait pas que promettre : il joint les actes à la parole.

Ainsi à Globe, Arizona. Un petit patelin de sept mille âmes, où une firme - la Metate Asbestos Corporation - extraie l'amiante d'une mine. Les affaires tournent tranquille. Jusqu'en 1973. Cette année-là, « *l'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA) déclare l'amiante 'polluant de l'air dangereux'*, raconte le journal local, le *Spokesman Review*. *La Commission de contrôle de la qualité de l'air du Comté de Globe releva une émission de quantité de particules d'amiantes, lui ordonna de fermer définitivement sa mine* » (5/2/1980).

C'est un exemple, parmi pas mal d'autres.

La toute jeune EPA, née en 1970, réprimande, sanctionne, fait plier le business. Ses agents fédéraux, disséminés dans dix capitales régionales, cartographient le paysage industriel américain, divisent le pays en 247 zones, les classent en deux catégories : celles qui respectent la loi, et les autres. Et à ces dernières, l'EPA impose la mise en oeuvre de plans, avec limites d'émissions, réglementations, pénalisations à la clé....

Tout ça avec l'appui de la Maison Blanche.

Nixon fait voter une batterie de lois, dont la plus ambitieuse sur la pollution de l'air. « *L'adoption du Clean Air Act a*

marqué une ère nouvelle dans le domaine de la prévention atmosphérique aux Etats-Unis, note le chercheur au CNRS Olivier Godard, dans la revue *Économie internationale*. Cette loi attribuait pour la première fois au gouvernement fédéral la responsabilité de définir des normes nationales contraignantes, plutôt que de laisser chaque État définir la politique environnementale de sa convenance. »

1977. Carter, un « programme agressif »

Richard Nixon a créé l'outil, Jimmy Carter va l'armer.

Sous sa présidence, les règles se durcissent : tout manquement aux normes environnementales doit être transmis à la Justice. Et le ministère annonce, début 1978, qu'il « *poursuivra toute violation obstinée des lois comme un crime environnemental. Contre ces transgressions, insiste-t-il, le Département de la justice a déjà commencé à convoquer des enquêtes de grands jurys contre les individus comme contre les entreprises.* » Pour l'EPA, la mission se renforce : « *Poursuivez d'abord, négociez plus tard.* »

Barbara Blum, dirigeante de l'EPA, promet un « *programme agressif* » contre les sites pollués. L'agence en dénombre 32 254 dans tout le pays, dont 838 jugés critiques.

Le Congrès en fait une urgence, et confie à Jeffrey Miller un « *Groupe d'intervention sur les déchets dangereux* ». Fort de ce soutien, Miller galvanise ses agents : « *Obtenez tout ce que vous pouvez. Restaurez les eaux souterraines contaminées de chaque site à sa situation originelle.* »

Les Etats-Unis apparaissent alors comme des précurseurs, prêts à défendre l'environnement contre l'argent. Fin 1980, l'EPA s'offre carrément un Bureau d'application du droit pénal. Aux côtés des scientifiques, se trouvent des avocats... et des enquêteurs criminels professionnels ! Mais il n'aura pas trop le temps de fonctionner.

Car le big business paie (1,6 milliards de dollars sur cinq ans pour le Superfund, la loi fédérale visant à nettoyer les sites dangereux, votée en 1980). Mais surtout, il s'organise, prépare sa riposte.

Bientôt, tout va changer.

L'histoire va s'inverser.

Et tout comme sur le plan social, ou fiscal, on va assister à un « *grand bond en arrière écologique* ».

1980. Reagan, « combat contre les bureaucrates »

« *La pollution de l'air est déjà considérablement contrôlée.* » Trop, même. Voilà l'opinion de Ronald Reagan, candidat républicain à la présidentielle : on embête les entrepreneurs avec des salades. « *La première règle de la bureaucratie est de se protéger d'elle-même* », répète-t-il à l'envi. Et l'EPA, dans son viseur, n'échappe pas à cette règle...

Il s'est entouré de personnalités fortes, hardies, audacieuses, assez pour mener une contre-révolution.

Anne Gorsuch, républicaine du Colorado, hérite de la direction de l'EPA, ce « *groupe d'environnementalistes* ». D'après elle, l'Agence « *publie une série de régulations harcelantes et dépense des milliards de dollars sans accomplir la moindre chose, se félicitait Freda Poundstone, lobbyiste de l'industrie. C'était une vraie fanatique. Elle partageait toutes les valeurs du président. Je sais qu'ils étaient sur la même longueur d'onde. Ils ne voulaient plus de toutes ces conneries pendant vingt-cinq ans de plus.* »

Au ministère de l'Intérieur, Reagan place James Watt pour gérer les terres publiques. Lui se fixe un objectif : « *Combattre ces bureaucrates et ces avocats qui lancent un défi aux libertés individuelles et aux libertés économiques.* »

Le Budget, enfin, accueille David Stockman. Un homme pour qui l'EPA constitue une « *bombe à retardement de réglementations* », « *un incroyable borbier de contrôles et de procédures, un monument à l'excès aveugle,*

surpuissant de plusieurs milliards de dollars ». Pour l'environnement, il propose à son président « des corrections réglementaires rapides, complètes et d'une grande portée pour étouffer l'effusion ahurissante de régulations particulièrement artisanes. »

Voilà le programme ! Cette équipe de choc, main dans la main avec les industriels, est prête à tout défaire...

1981. Assaut sur l'EPA

Entre janvier et août 1981, l'industrie et la finance émettent 2 500 propositions de déréglementation. Ceci à la demande de la Maison blanche, qui a formé un « Groupe d'intervention présidentiel pour l'allègement réglementaire », dirigé par George Bush. Ce sont les cahiers de doléances des multinationales !

34 normes environnementales sont immédiatement gelées. Plus de mille autres sont réexaminées par le Budget, et de fait suspendues. Le contrôle des pesticides, des produits chimiques, des nouvelles usines : supprimé. La réduction du plomb dans l'essence : levée.



L'EPA grogne, s'oppose, forte de ses milliers d'agents, de ses millions de dollars. Mais trois semaines après son arrivée, Anne Gorsuch ne lésine pas : elle supprime le bras armé de l'agence, le Bureau d'exécution, ses deux mille juristes, avocats techniciens. Les agences régionales sont centralisées, avec interdiction de prendre des mesures coercitives. La direction fiche ses scientifiques en fonction de leur couleur politique, de leur proximité ou hostilité aux intérêts de l'industrie. Sans personnel ni cadre juridique, le Superfund est tué dans l'oeuf, impossible à appliquer. Entre 1981 et fin 1982, le nettoyage des sites pollués est réduit à peau de chagrin (5 sur 419), les actions en justice retardées ou annulées (pour 89 % d'entre elles). Le budget de l'agence passe de 1,4 milliards à 975 millions de dollars, les effectifs réduits de 28 %, dont 40 % dans la recherche.

« Les six premiers mois, résume Walter Barber, le dernier administrateur de l'agence sous Carter, *tout le propos de l'Administration était de dire* : 'Les industriels apportent de bien meilleures réponses aux problèmes environnementaux, ils cernent bien mieux les problèmes, ils peuvent remplir cette mission et ils doivent être écoutés'. »

En quelques années, voire quelques mois, même quelques semaines, les Etats-Unis sont revenus une décennie en arrière. La protection de l'environnement retourne à son néant. Et les profits des multinationales s'envolent, sans entraves : 20 milliards d'économisés pour les entreprises en deux ans, d'après le Budget.

Années 80. Le marché comme solution !

L'ennemi écologique est vaincu à l'intérieur.

Mais il pire : il pourrait revenir par l'extérieur, avec tous ces trucs de Club de Rome,

Sommet de Stockholm, trou dans la couche d'ozone, les pluies acides, marées noires... L'opinion publique s'agite.

Et voilà que l'Onu, ce machin, s'en préoccupe à son tour.

Encore de ces « *bombes à retardement de réglementations* » qui pourraient nuire aux affaires.

Ronald Reagan boude le Sommet de la Terre de Nairobi, en 1982. Il envoie sa fille et Anne Gorsuch le représenter : « *La propriété individuelle et des marchés libres et du capital sont de puissants stimulants de la conservation des ressources, avance-t-elle. Ces institutions sont les meilleurs soutiens de la qualité environnementale.* »

La ligne ne s'embarrasse pas de fioritures : rien de mieux qu'un capitalisme libre et sans entrave pour sauver la planète !

L'année suivante, l'Onu lance une « Commission mondiale sur l'environnement et le développement ». Qui publie un rapport, « *Notre avenir à tous* », en 1987 :

La pauvreté en soi est aussi une pollution qui, à sa façon, agresse l'environnement... Et pourtant, la diversification, qui permettrait à la fois de soulager la pauvreté et de réduire les agressions écologiques, est freinée par les conditions désavantageuses du transfert technologique, par le protectionnisme et par la réduction des flux financiers en direction des pays qui en auraient le plus besoin.

La Terre ne sera préservée que par plus de libéralisme ! La Commission recommande ainsi aux pays en développement « *une coopération efficace avec les sociétés transnationales* ». Et, de même, les gouvernements et les ONG « *devraient oeuvrer en collaboration avec l'industrie* ». Tandis que « *la Banque mondiale et le FMI (...) méritent aussi qu'on leur porte une attention particulière* ». Tout ça, au nom de l'environnement...

Années 1990. Le libre-échange sauvera la planète

Le Sommet de la Terre, à Rio, en 1992, consacre le libre-échange : « *Sauver la nature en la privatisant et la marchandisant* », ambitionne carrément le texte officiel. Comme dans un catéchisme, les dogmes y sont assésés : le « *développement durable* » passe par une « *libéralisation du commerce* », à condition « *d'explorer, améliorer et généraliser l'utilisation (...) des mécanismes de marché* »... Et l'écologie ne doit pas nuire au commerce : « *Les mesures de politique commerciale motivées par des considérations relatives à l'environnement ne devraient pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable, ni une restriction déguisée aux échanges internationaux.* »

Le Commerce, en revanche, peut tranquillement nuire à l'écologie...

Ronald Reagan et sa bande ont remporté une bataille idéologique, à l'échelon international. Cette victoire porte encore ses fruits trois décennies plus tard, à travers la Commission européenne, à travers des ministres, à travers des porte-parole, des attachés de presse, des directeurs de cabinet, des décideurs petits et grands qui, tels des ventriiloques, répètent leur dévotion au marché, au commerce, aux financiers. Et poursuivent vers le gouffre ce « grand bond en arrière écologique », sauvant les profits avant la planète.

COP21 : l'ambition et les moyens

On n'y était pas.

On a suivi ça de très loin.

Alors, on recopie juste ces quelques lignes de Reporterre, qui nous paraissent une bonne synthèse :

Les pays se sont fixé un objectif de long terme réellement ambitieux : '[Contenir] l'élévation de la température

nettement en-dessous de 2° par rapport aux niveaux préindustriels et [poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5° par rapport aux niveaux préindustriels' (article 2).

Cette mention à une limite de 1,5° a été portée par les pays les plus vulnérables au changement climatique, comme les petits états insulaires, qui ont réussi à imposer leur volonté face aux réfractaires (Arabie Saoudite, en premier lieu). Cependant, l'accord ne spécifie aucun moyen véritable pour atteindre cette ambition...

Touche pas à mon dogme !

Dès sa naissance, en 1994, l'Organisation mondiale du commerce le proclamait : « *L'OMC doit poursuivre la libéralisation du commerce et faire en sorte que les politiques environnementales n'entravent pas les échanges...* »

C'est une crainte récurrente : qu'au nom de la planète, on limite le négoce international. Qu'avec du protectionnisme, les gouvernements combattent le dumping social, fiscal, environnemental. Aussi, l'OMC répète son catéchisme : « *La libéralisation des échanges n'est pas la cause première de la dégradation de l'environnement. Pas plus que les instruments commerciaux [alias, le protectionnisme] ne sont ce qu'il y a de mieux pour corriger des problèmes environnementaux.* »

Cette tentation, populiste, infernale, des barrières douanières revient à chaque Sommet de la Terre. Pour la COP 21, l'Union européenne est montée au front, d'emblée, pour calmer les démagogues :

En ce qui concerne le commerce en général, de nombreux pays ont tenté d'introduire des discussions parallèles concernant les questions commerciales », explique un document de la Commission européenne du 20 novembre 2015. Mais avec fermeté, le dogme est martelé : « l'UE fait valoir » que les accords sur le climat ne sont pas « le forum approprié pour discuter des mesures commerciales et élaborer des disciplines supplémentaires. L'OMC est l'organisme international chargé de cet effet, et toute décision concernant l'utilisation de mesures commerciales compromettrait ce rôle.

Du commerce, on ne doit pas discuter.

En tout cas, pas de son impact sur le climat.

En vertu de quoi ? Du protocole de Kyoto, par exemple, qui ordonne aux pays en développement de « *mettre en oeuvre des politiques et des mesures de manière à minimiser les effets négatifs sur le commerce international* ».

Ruvrer pour la planète, oui. Mais pas contre les profits...